

Que va faire le Ministère de l'Economie et des Finances?

Le moyen et le long termes

Les grands constats

- Un constat alarmant documenté par les différents spécialistes qui sont intervenus depuis le matin
- Inexistence de cadastre du littoral: l'Etat ne connaît pas ses interlocuteurs
- Des situations irrégulières ou ambiguës créées par l'interprétation abusive de la constitution de 1987
- La volonté du MEF d'apporter sa contribution à la sauvegarde du littoral

Comprendre et définir le domaine de l'Etat sur le littoral

- * La définition du trait de côte, base indispensable à l'identification du domaine privé littoral de l'Etat.
- * La réalisation du plan foncier de base (PFB) sur la bande littorale suivant la méthodologie mise au point par le CIAT.

Le PFB comme outil de gestion du littoral

- a) l'identification des occupants du littoral
- b) La mise à jour périodique du rôle de l'administration fiscale
- c) La régularisation de la situation des occupants du littoral en fonction de critères à déterminer.

L'ampleur du PFB

- * 2000 km de côte à cadastrer sur une profondeur de 200 m, soit 40.000 ha
- * 3 ans de travail
- * Un budget de 10 millions de dollars

- * Commencer avec la bande littorale de cinq communes :
 - Arcahaie
 - Arcadins
 - Cabaret
 - Croix des Bouquets
 - Cité Soleil

Les réformes législatives et institutionnelles

- * Révision de la loi de 1964 sur les terres de l'Etat
- * Révision de la fiscalité sur les biens du domaine de l'Etat
- * Production d'une loi sur le littoral en concertation avec le MICT, le MDE, le MTPTC, et le MTIC
- * Création, au MEF, d'une Direction Générale du Domaine, du Partenariat et des Participations
- * Création d'une agence du littoral

MERCI